

OFFRE DE FORMATION

2024/2025

WWW.UMONTPELLIER.FR

IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



COUP D'ŒIL SUR L'IPAG

Depuis sa création en 1963, l'Institut de préparation à l'administration générale, composante de l'Université de Montpellier, contribue à l'information, l'orientation, la formation et la préparation des candidats aux différents concours des trois versants de la fonction publique (fonction publique d'État, territoriale et hospitalière).

L'IPAG accueille des étudiants en formation initiale, des stagiaires de la formation continue ou bien encore des fonctionnaires souhaitant progresser dans leur carrière.

L'IPAG propose un large panel de formations regroupées autour de la mention « Administration publique », allant de la Licence 3 au Master 2, toutes ouvertes à l'apprentissage.

Au-delà de ces formations diplômantes, des préparations ciblées sur les épreuves, tant écrites qu'orales, des différents concours administratifs offrent la méthodologie nécessaire pour les réussir.

LA LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

La Licence d'administration publique est une Licence 3 « suspendue » sans L1 ni L2. Elle recrute des étudiants déjà titulaires d'un cursus de base (Bac+2) et leur donne en 1 an les éléments nécessaires (tant théoriques que méthodologiques) à la réussite aux concours.

Cette formation est ouverte à l'apprentissage (alternance).

L'étudiant formé en LAP est en mesure de réussir un concours de catégorie A (ou B) des 3 fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) et éventuellement de prolonger sa formation en Master afin d'affiner sa progression vers l'obtention d'un concours plus ciblé ou de niveau plus élevé (catégorie A+ : par exemple, directeur d'hôpital).

Les débouchés sont les suivants :

- concours territoriaux (attaché territorial, rédacteur/rédacteur principal),
- inspecteur/contrôleur DGFIP, douanes, DGCCRF,
- concours d'entrée aux IRA (attaché d'administration de l'Etat),
- inspecteur du travail,
- DSP, DPIP, CPIP,
- greffier,
- SAENES...

Conditions et modalités d'accès

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 minimum et postuler à la sélection d'entrée (dossier + entretien). La majorité des candidats sont déjà titulaires d'un diplôme de L3, d'un Master 1 ou 2. La LAP est le point d'entrée de l'IPAG qui fournit aux étudiants les bases de la réussite à l'ensemble des concours des 3 Fonctions publiques.

Organisation de la formation / enseignements (2024-2025)

Les enseignements de la Licence d'Administration Publique (LAP) s'organisent en 8 blocs de compétences :

Bloc 1 : Identifier les bases juridiques, financières et économiques du fonctionnement et de l'activité des administrations publiques

Bloc 2 : Maîtriser les méthodes et outils nécessaires à la passation des concours administratifs

Bloc 3 : Connaître les usages digitaux et numériques au sein des administrations publiques

Bloc 4 : Exploiter des données à des fins d'analyse

Bloc 5 : Expression et communication écrites et orales

Bloc 6 : Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel

Bloc 7 : Agir en responsabilité au sein d'une administration publique

Bloc 8 : Analyser un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires transversaux

Les enseignements permettant l'acquisition de ces compétences sont répartis sur 2 semestres :

1ER SEMESTRE (S5)

- Institutions politiques 25 h
- Activités et fonctionnement des administrations publiques 50 h
- Institutions administratives 25 h
- Finances publiques de l'État 25 h
- Économie politique 25 h
- Culture numérique 20 h
- Problèmes politiques et sociaux contemporains 25 h
- Conférences de méthode en culture administrative générale 20 h (TD)

- Conférences de méthodologie 20 h (TD)
- Note de synthèse 20 h (TD)
- Exposé-discussion 20 h (TD)
- Langues vivantes 25 h (TD)

2ND SEMESTRE (S6)

- Activités et fonctionnement des administrations publiques 50 h
- Fonction publique 25 h
- Questions européennes 20 h
- Finances locales 25 h
- Économie politique 25 h
- Problèmes politiques et sociaux contemporains 25 h
- Conférences de méthode en culture administrative générale 20 h (TD)
- Conférences de méthodologie 20 h (TD)
- Note de synthèse 20 h (TD)
- Exposé-discussion 20 h (TD)
- Langues vivantes 25 h (TD)

Les cours de LAP sont programmés de telle sorte que les étudiants puissent suivre en parallèle, les cours, un apprentissage et une prépa concours ciblée (cf. liste des prépas infra).

Objectifs

La Licence Administration Publique est destinée à apporter aux étudiants les éléments nécessaires à la préparation des concours de catégorie A : culture administrative générale, grandes notions du droit public et de finances publiques mais aussi des matières plus spécialisées ou techniques comme l'économie, la note de synthèse, les RH, la culture numérique... L'objectif est avant toute chose de réussir les concours administratifs des trois fonctions publiques. Après sélection, les effectifs sont de 100 étudiants répartis ensuite en quatre groupes de travail de 25 étudiants maximum pour être efficaces. Les étudiants sont mis en réseau avec les anciens de l'IPAG pour faciliter leur insertion professionnelle.

Poursuites d'études

Après la Licence Administration Publique, il est possible de suivre le Master 1 Administration Publique (MAP) qui permet de poursuivre la préparation aux concours de la fonction publique et éventuellement d'accéder au Master 2 Administration publique, parcours Administration des établissements publics de santé ou parcours Carrières supérieures de l'Etat.

MASTERS

MASTER 1 D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (MAP)

Le Master 1 d'Administration publique vise à préparer les étudiants à la réussite aux différents concours des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) en leur donnant les connaissances et compétences indispensables à un futur cadre de l'administration publique. Pour ce faire, les étudiants vont bénéficier d'une formation dont les enseignements vont les conduire à acquérir de solides connaissances.

La formation dispensée vise donc à permettre aux étudiants de réussir les concours mais, au-delà de cette simple réussite, de disposer également des compétences attendues des cadres des différentes administrations. De par son positionnement au niveau Master, la formation vise principalement à préparer aux concours de catégories A et A+ des trois fonctions publiques.

Cette formation est ouverte à l'apprentissage (alternance).

Conditions et modalités d'accès

Être titulaire d'un diplôme de Licence et postuler à la sélection d'entrée (dossier + entretien). Le Master 1 d'administration publique est ouvert par priorité aux titulaires d'une Licence d'Administration publique. A titre exceptionnel, le Master 1 est ouvert aux titulaires d'une Licence d'une autre mention.

Organisation de la formation / enseignements (2024-2025)

Les enseignements sont répartis sur 2 semestres :

1ER SEMESTRE

- Grands problèmes administratifs contemporains 20 h
- Statut de la fonction publique 25 h
- Finances publiques 25 h
- Gestion publique 25 h
- Économie politique 25 h
- Culture numérique 20 h
- Problèmes politiques et sociaux contemporains 25 h
- Conférences d'actualité 10 h
- Conférences de méthode de culture administrative générale 20 h (TD)
- Conférences de méthodologie 20 h (TD)
- Note de synthèse 20 h (TD)
- Exposé-discussion 20 h (TD)
- Langues vivantes 20 h (TD)

2ND SEMESTRE

- Administration des collectivités territoriales 20 h
- Gestion des ressources humaines 20 h
- Administration des propriétés publiques 15 h
- Questions européennes 20 h
- Grands enjeux des politiques publiques 25 h
- Politiques sociales 15 h
- Problèmes politiques et sociaux contemporains 25 h
- Conférences d'actualité 10 h
- Géopolitique 10 h
- Conférences de méthode de culture administrative générale 20 h (TD)
- Conférence de méthodologie 20 h (TD)
- Note de synthèse 20 h (TD)
- Exposé-discussion 20 h (TD)
- Langues vivantes 20 h (TD)

Poursuites d'études

Après le Master 1 d'administration publique, il est possible de suivre l'un des deux parcours de Master 2 Administration publique :

- parcours Administration des établissements publics de santé
- parcours Carrières supérieures de l'Etat.

MASTER 2 ADMINISTRATION PUBLIQUE, PARCOURS ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE (M2-AEPS)

Le Master 2 Administration publique, parcours Administration des établissements publics de santé est destiné à préparer les étudiants aux concours de catégorie A ou A + suivants :

- Directeur d'hôpital,
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social,
- Attaché d'administration hospitalière,
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale,
- Concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).

Cette formation est ouverte à l'apprentissage (alternance).

Conditions et modalités d'accès

Être titulaire du Master 1 d'administration publique de l'IPAG ou, au minimum, d'un autre Master 1 et postuler à la sélection d'entrée (dossier + entretien).

Organisation de la formation / enseignements (2024-2025)

Les enseignements sont répartis sur 2 semestres :

1ER SEMESTRE

- Institutions politiques et administratives 25 h
- Administration publique hospitalière 30 h
- Finances publiques de l'État 10 h
- Finances sociales 10 h
- Politiques sociales 20 h
- Santé publique 20 h
- Protection sociale 20 h
- Grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains 20 h
- Langues vivantes 20 h

2ND SEMESTRE

- Administration publique hospitalière 20 h
- Administration des établissements et services médico-sociaux 15 h
- Grands problèmes administratifs contemporains 20 h
- Ressources humaines 20 h
- Finances hospitalières 20 h
- Économie de la santé 15 h
- Grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains 20 h
- Stage (ou apprentissage)
- Mémoire

MASTER 2 ADMINISTRATION PUBLIQUE, PARCOURS CARRIERES SUPERIEURES DE L'ETAT (M2 CSE)

Le Master 2 Administration publique, parcours Carrières supérieures de l'Etat est destiné à préparer les étudiants aux concours de catégorie A ou A + de la fonction publique d'Etat (DSP, DPIP, Administrateur, Officier de gendarmerie, Commissaire aux armées, Conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, Conseiller de chambre régionale des comptes, etc...).

Cette formation est ouverte à l'apprentissage (alternance).

Conditions et modalités d'accès

Être titulaire du Master 1 d'administration publique de l'IPAG ou, au minimum, d'un autre Master 1 et postuler à la sélection d'entrée (dossier + entretien).

ORGANISATION DE LA FORMATION / ENSEIGNEMENTS (2024-2025)

Les enseignements sont répartis sur 2 semestres :

1ER SEMESTRE

- Politiques publiques de l'État 20 h
- Fonctionnement et réforme des administrations centrales 20 h
- Administration publique et enjeux numériques 20 h
- Evaluation et contrôle des politiques publiques 20 h
- Sociologie administrative 20 h
- Grands problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains 20 h
- Conférences d'actualité 20 h
- Langues vivantes 20 h

2ND SEMESTRE

- Politiques publiques de l'État 20 h
- Grands problèmes administratifs contemporains 20 h
- Fonctionnement et réforme des administrations déconcentrées 20 h
- Gestion des ressources humaines 20 h
- Gestion des crises 20 h
- Grands problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains 20 h
- Conférences d'actualité 20 h
- Stage (ou apprentissage)
- Mémoire

AUTRES FORMATIONS AYANT LIEU EN GENERAL JEUDI ET VENDREDI

Les cours de la LAP, du Master 1 et des M2 de l'IPAG sont planifiés de telle sorte que les étudiants puissent suivre en parallèle un apprentissage ainsi que des modules optionnels permettant aux étudiants d'adapter la formation à leur projet personnel et professionnel.

A partir de fin septembre, les deux derniers jours de chaque semaine sont généralement réservés à ces modules spécialisés (« prépas ») prenant la forme de diplômes d'établissement (ex DU). Plusieurs préparations écrites et orales peuvent ainsi être choisies par les étudiants en fonction des différents concours présentés :

- Préparation au concours d'inspecteur des finances publiques (DGFIP) : possible en e-learning,
- Préparation aux concours de la fonction publique territoriale (rédacteur ou attaché selon les années) : possible en e-learning
- Préparation au concours externe, interne et 3ème voie d'entrée aux IRA : possible en e-learning
- Préparation aux concours externes du secteur « santé/social » (DH, DESSMS, AAH, IASS, EN3S),
- Préparation au cycle préparatoire aux concours internes de DH/DESSMS, DS et AAH
- Préparation au concours d'inspecteur du travail,
- Préparation aux concours de catégorie B,
- Préparation au concours d'inspecteur de la DGCCRF : possible en e-learning,
- Préparation aux oraux (réservée aux admissibles à un concours) : possible en e-learning,
- Préparation aux concours internes de la fonction publique d'Etat (réservée aux titulaires et contractuels de la FPE)

L'IPAG est également fortement impliqué dans le dispositif des classes préparatoires « Talents du service public ». Prenant la suite des anciennes CPI, les prépas « Talents du service public » ont pour objectif d'aider les étudiants boursiers et les demandeurs d'emploi à réussir les concours de la fonction publique afin de diversifier les profils des futurs fonctionnaires. Les candidats retenus bénéficient d'une préparation intensive aux épreuves, d'une aide financière de 4 000 €, d'aides matérielles (achat d'ouvrages, d'abonnements, etc...), de tuteurs et d'un stage de découverte en administration.

L'IPAG participe à 4 classes Talents du service public :

- Prépa Talents - Concours de la DGFIP (en partenariat avec la Direction départementale des finances publiques de l'Hérault)
- Prépa Talents - Inspecteur de la DGCCRF (portée par l'Ecole nationale de la concurrence, consommation et répression des fraudes, en partenariat avec l'IPAG)
- Prépa Talents - IRA (portée par l'IRA de Bastia, en partenariat avec l'IPAG)
- Prépa Talents - Officier de gendarmerie (portée par la Gendarmerie nationale, en partenariat avec l'IPAG et la Faculté de droit et science politique).

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les débouchés professionnels de l'IPAG de Montpellier sont pour plus des 3/4 des concours de catégorie A/A+ et pour le quart des concours de catégorie B. Chaque année, près de 150 étudiants réussissent les concours administratifs en se préparant à l'IPAG.

Au sein des concours de la fonction publique d'Etat, en 2022-2023, l'on peut citer par exemple 16 réussites au concours des IRA, 51 inspecteurs et 17 contrôleurs de la DGFIP, 16 inspecteurs de la DGCCRF, 3 inspecteurs des douanes, 3 inspecteurs du travail et 11 admis aux différents concours d'officiers de gendarmerie (CPT Gendarmerie).

De nombreux étudiants de l'IPAG réussissent également les concours de la fonction publique territoriale avec, par exemple, 16 admis au dernier concours d'attaché territorial.

Enfin, les étudiants ayant suivi le M2 AEPS et la Préparation aux concours connaissent de très bons résultats. Ainsi, depuis 2019, l'IPAG a obtenu 8 lauréats au concours d'accès à l'EN3S, 10 directeurs d'hôpital, 20 directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, 18 inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, 5 attachés d'administration hospitalière et 5 réussites au concours d'accès au cycle préparatoire DH/DESSMS de l'EHESP (voie interne).

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION,
D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

.....

Site Centre-ville

Droit & Science Politique - Économie - Institut Montpellier Management - IPAG
Médecine - Odontologie - Pharmacie - Maïeutique - STAPS

5 boulevard Henri IV
CS 19044
34967 Montpellier Cedex 2
Tel. 04 34 43 32 33

.....

Site Nord - Triolet

Faculté des Sciences - Faculté d'Éducation - IAE - Polytech -
Instituts Universitaires de Technologies (IUT) : Montpellier-Sète, Béziers, Nîmes

Place Eugène Bataillon
Bât. 8 RDC de la BU
34095 Montpellier Cedex 5
Tel. 04 67 14 30 61



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

IPAG

Institut de Préparation à l'Administration Générale

Espace Richter - rue Vendémiaire - bât B
CS 19519 - 34960 Montpellier cedex 2
Tel. 04 34 43 23 03 / 05

WWW.UMONTPELLIER.FR